

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3744 - Mardi 27 Octobre 2020 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

La justice annonce avoir démantelé un mouvement de déstabilisation



Mohamed Abdou devant la presse.

MUNICIPALES À MORONI :

Fin du feuilleton ?

Ce lundi 26 octobre a eu lieu l'élection du maire de la capitale. Le candidat déclaré élu, Hassani Halidi du parti Orange, doit attendre le dernier mot de la Cour suprême avant de s'enorgueillir, sachant qu'il a lui-même ou son parti vécu trois arrêts annulant le même scrutin. Contrairement aux autres fois, la liste adverse Moroni Pour Tous ne souhaite pas saisir la Haute juridiction. Ce qui pourrait jouer à l'avantage de la liste Orange et ainsi mettre fin à une saga vieille de huit mois.

4^e et peut-être le dernier round. Hier lundi 26 octobre, la tête de liste du parti Orange a été élu maire de la capitale sous les couleurs du parti Orange du ministre de l'intérieur. Sans surprise, les listes Moroni Pour Tous de l'ancien député Abdoufatah et Dji Dzima de Mahamoud Faouziat ont boycotté le scrutin, par lassitude peut-être. « Nous avons reçu les convocations samedi 24 octobre (pour un scrutin prévu le lendemain avant d'être repoussé faute de quorum, Ndlr). Moi personnellement je ne me suis pas présentée, mais le délai de 72

heures m'aurait permis d'être là », réagit Mme Faouziat, tête de liste de Dji Dzima.

Quant à Moroni Pour Tous, une saisine près de la Cour suprême n'est pas encore envisagée. « Je salue le courage du ministre de l'Intérieur d'avoir pu organiser cette mascarade d'élection municipale de la Mairie de Moroni pour corriger la défiance et le mépris dont il a fait preuve envers la Cour suprême. Il s'est créé lui-même des problèmes inutiles. Personnellement, je crois qu'on doit jeter l'éponge et se remettre à Allah. J'estime qu'on s'est bien

battus à la limite de nos moyens pour donner un autre élan de développement à la capitale de l'Union, malheureusement les décisions de la Section constitutionnelle et électorale ne sont jamais respectées par les organes en charge des élections. A mon avis, il faut laisser régner la loi du plus fort. Tôt ou tard, le droit triomphera », déclare l'ancien ministre Abbas Elhad, numéro 2 de Moroni Pour Tous.

Andjouza Abouheir



Hassan Halid.

VISITE GUIDÉE DU MINISTRE DU TRANSPORT

Djaé Ahamada Chanfi promet un port moderne

Le ministre du transport aérien et maritime a effectué une visite guidée au port de Moroni jeudi dernier. Djaé Ahamada Chanfi promet de mettre toute son énergie pour moderniser les ports de l'archipel.

Après Mohéli et Anjouan, le ministre du transport maritime et aérien termine ses visites sur le port de Moroni. Dans la matinée du jeudi dernier, Djaé Ahamada Chanfi est venu voir l'état du port avant de prendre une décision quelconque. « J'organise ces descentes pour plusieurs raisons. Tout d'abord pour montrer à ces responsables qu'il faut être un homme de terrain avant de prendre n'importe quelle décision. C'est

ainsi que le chef de l'Etat nous a appris », laisse-t-il croire.

Après ces visites dans les ports des trois îles, le ministre visiblement convaincu des différentes réalisations reconnaît qu'il y a certaines améliorations depuis 2011 date à laquelle a été signé le contrat de concession à Moroni terminal (géré par le groupe français Bolloré). Toutefois, il reste persuadé qu'il y a beaucoup à faire puisque « le port de Moroni doit être le meilleur port de l'océan indien voir de l'Afrique ».

Djaé Ahamada Chanfi montre que l'émergence des Comores ne serait pas possible sans les efforts de son ministère. « Tout le monde sait que les aéroports et ports sont les piliers de l'économie de toute nation. Donc je vais déployer toute

mon énergie pour aider le chef de l'Etat », avance-t-il, avant d'ajouter que « que le port de Moroni doit être prêt à accueillir tous les bateaux. D'ici 10 ans, nous n'aurons aucun souci dans ce domaine ».

De son côté, le directeur général de la Société Comorienne des Port (SCP), Dahalane Said Salim se réjouit de cette visite. Pour lui, ces genres de visites des autorités encouragent les employés à bien travailler. « Ce sont ces visites dont les Comores en ont besoin pour concrétiser la vision du chef de l'Etat », conclut le directeur en présence de Didier Vandebon directeur général de Moroni Terminal.

Ibnou M. Abdou



Le ministre des transport en visite au port de Moroni.

EDUCATION

Le lycée public de Fomboni encourage les meilleurs de ses élèves



Primes Elèves Moil.i



Dans une cérémonie qui avait réuni, autorités de l'enseignement public et privé, enseignants, élèves et parents, les meilleurs élèves du lycée de Fomboni ont été primés.

Après les conseils de classe qui se sont déroulés mercredi dernier, Abdou El-fakir Lahadji, proviseur du lycée de Fomboni a eu l'idée de rassembler jeudi dernier, toutes les personnes impliquées dans l'éducation pour encourager les meilleurs élèves de son établissement.

C'était l'occasion pour Chanbane Bacar, le doyen des enseignants qui parlait au nom de leurs collègues de féliciter les élèves admis au Bac et de leur souhaiter une bonne réussite pour leurs prochaines études universitaires mais aussi de leur rappeler combien il est important de multiplier les efforts afin de mieux réussir. Chanbane leur a garanti aussi d'un soutien de la

part de leurs enseignants et parents partout où ils se trouveront.

Quant à Salma Yssouf, l'une des admis au Bac, elle a appelé aux autres qui ne sont pas admis de se ressaisir et de mieux se préparer pour l'année prochaine. Un autre élève, Anfane Bacar a surtout remercié les autorités politiques d'avoir fait en sorte que malgré la crise du covid-19 mais l'année scolaire a pu être validé et les examens se sont bien déroulés.

Les élèves ayant obtenu les meilleures moyennes dans chaque division ont été primés. Ceux qui ont obtenu les meilleures moyennes de tous les classes de seconde et de toutes les classes de première ont été également récompensés. Des certificats de mérite ont été décernés aux lauréats du Bac de cette année.

Riwad

POLITIQUE

La justice annonce avoir démantelé un mouvement de déstabilisation

Selon le commissaire du gouvernement près la Cour de sûreté de l'État, l'opposition se livre à de la sorcellerie pour tenter de renverser le chef de l'État Azali Assoumani.

Mohamed Abdou, procureur de Moroni et commissaire du gouvernement près la Cour de sûreté de l'État, l'opposition

prépare une manifestation géante le 3 novembre prochain sur l'ensemble du territoire national. « Des réunions se font des fois à Iconi, M'de, et Vouvouni. Et des fois chez le président du Conseil national de transition à Ntsudjini. Ces réunions n'ont qu'une seule finalité : déstabiliser le pays par une grande manifestation le 03 novembre », affirme le Commissaire, qui dit tenir ces informations des ser-

vices de Renseignements.

Devant la presse, il a cité des grands noms de l'opposition comme étant des instigateurs de cette mobilisation. Abdou Soimadou, Kamar Ezzamane, Ahmed El-Barwane ou encore Moustoifa Said Cheikh pour ne citer que ceux-là. « Vous pouvez ne pas aimer le pouvoir, c'est votre droit et c'est un choix mais des techniques de déstabilisation pour engen-

drer un climat de guerre, ça je ne tolérerai pas et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour l'empêcher », prévient-il.

« Ce qui est le plus étonnant dans tout ça, ce sont les techniques de basse que l'opposition entreprend ces jours-ci. L'opposition s'est livrée à la sorcellerie pour renverser le pouvoir. Je trouve ça très bizarre, voire même mesquin », déplore-t-il. Pour la ques-

tion de Mouigni Baraka qui est revenu d'une cavale sans avoir jamais été inquiété alors qu'il a été poursuivi pour « incitation à la rébellion » entre autres chefs d'accusation, le parquetier répète étudier la démarche à suivre pour son arrestation. Mais pourquoi ne pas le convoquer si vraiment il n'y a pas eu un deal ?

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

Les enfants sensibilisés contre les violences

Pour échanger avec les enfants sur les formes de violence, l'avocate Samina Chakira a animé une conférence débat dédiée aux parents et aux enfants le week-end dernier à Mitsamiouli. L'objectif était d'inculquer aux plus vulnérables les droits et les devoirs qui sont les leurs pour mieux se protéger contre les violences.

"Connaitre les droits et les devoirs de l'enfant pour mieux les protéger contre les violences," tel est le thème choisi lors d'une conférence-débat, animée par l'avocate Me Samina Chakira, dimanche 25 octobre dernier à Mitsamiouli, au nord de Ngazidja. Cette conférence avait comme but d'inculquer aux enfants sur comment se protéger mais aussi la bonne manière de se comporter avec les parents.

Comme ces derniers temps les violences morales, psychologiques et physiques explosent dans le pays. Et la seule solution selon la militan-



Droit de l'enfant.

te est la prévention en sensibilisant les enfants sur la manière de les dénoncer. Cette avocate a expliqué en long et en large le droit des

enfants en s'appuyant sur les 54 articles de la convention internationale sur les droits de l'enfant. Elle tient à rappeler que l'enfant a le droit à des

soins, à une identification, à un nom, à l'éducation, à manger, d'être en sécurité, le droit au loisir, et de porter plainte s'il est victime d'agres-

sion physique ou morale. Mais aussi, il a un devoir envers ses aînés.

Pourquoi une amplification de violence ? Selon l'avocate, les raisons peuvent être économiques, juridiques et culturelles, en passant par les arrangements et une mauvaise application des peines. « J'invite chacun de vous de parler à vos proches à chaque fois que vous êtes confrontés à une quelconque agression, soit à vos parents ou voisins », s'est-elle ainsi adressée aux enfants.

Certains parents présents ont manifesté leur satisfaction pour telle organisation. « C'est comme ça que nous allons mettre fin à ces crimes faits au plus vulnérables. Moi je dis souvent à mes enfants de venir toujours m'en parler s'il leur arrive quelque chose, et j'invite les autres à faire pareil », déclare un parent d'élève. Les enfants aussi ont pris la parole avec des questions bien précises, notamment sur les démarches à suivre pour porter plainte et comment faire face à une violence. C'est avec des anecdotes qu'ils ont été répondus par Me Samina.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

Le village de Mbambani expulse la famille d'une victime d'agression sexuelle

Après avoir déposé plainte pour agression sexuelle, une famille de Mbambani dans la région de Hambou est bannie et priée par les autorités coutumières de quitter dare-dare ladite localité. Cette décision antirépublicaine relance le débat sur le véritable rôle de l'État dans nos localités.

Les autorités coutumières de Mbambani, un petit village au sud de la région de Hambou, ont décidé de chasser de la bourgade une famille qui a déposé plainte pour un acte de pédophilie dont est victime leur fils de 12 ans. Cette décision est intervenue alors que lesdits notables ont fait des pieds et des mains pour tuer l'affaire dans l'œuf.

Joint au téléphone par nos soins, le procureur général dit s'autosaisir de cette affaire. « Nous allons jouer

la pédagogie pour que la famille puisse retrouver son domicile » ; a assuré le parquetier. Quant à l'usurpation de l'autorité de l'État par des

hommes dont l'unique critère social est d'avoir accompli le grand mariage, le procureur dit le regretter mais pointe du doigt les avocats et asso-

ciations, en revanche. En effet, selon notre interlocuteur, ces derniers font « trop de médiatisation » dans pareilles affaires, ce qui « n'arrange pas les choses ».

Un brin de laxisme de sa part. Mais il n'est pas le seul. Le maire de la commune de Hambou Djoumoipanga estime qu'il est « difficile d'interférer dans une décision villageoise » comme si c'était la justice. « Vous savez comment ils sont, les notables. Nous, notre devoir est de maintenir la paix. Sur cette décision, nous n'y pouvons rien surtout que le dossier est entre les mains de la justice », avance l' élu, qui n'est pas sans savoir que le dossier entre les mains de la justice et celui relatif à l'acte de pédophilie et non l'expulsion arbitraire.

Andjouza Abouheir



Famille de victime expulsé à Mbambani

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FÉDÉRATION COMORIENNE DE FOOTBALL

Les Cœlacanthes U17 masculins attendus à Lilongwe

Dans le cadre du Cosafa U17 masculins, organisé au Malawi, deux opérations de pré-détection ont été effectuées à Ngazidja le week-end dernier. Hier lundi 26 octobre, le coach, Zainoudine, et son assistant Aboulhouda sont à pieds d'œuvre au stade de Moroni pour la détection, ultime étape insulaire.

Le pays est géographiquement petit. Mais, les événements footballistiques se précipitent. Au menu, un grand périple dans le continent pour divers Cœlacanthes. Pour la Confédération africaine de football, une double confrontation face au Kenya brille à l'horizon pour les seniors masculins. Et dans le cadre des tournois internationaux de l'Association des Fédérations du Football de l'Afrique australe (Cosafa), les seniors féminins, les U17 féminins et masculins, et les U20 masculins doivent vaincre pour convaincre de leur détermination et de leur ambition à défendre au mieux le flambeau national. Tous ces ambassadeurs des Comores sont en pleine préparation.

Les coaches des U17, Zainoudine Msoili et son assistant Aboulhouda Abdoulghafour, sont à pieds d'œuvre à Moroni le lundi 26



octobre 2020. « Les deux actions techniques, tactiques et physiques effectuées le 24 et le 25 octobre 2020 avaient regroupé environ 200 jeunes talents. Les observations s'étaient bien passées. Les dix jeunes de Moili (5) et de Ndzouani (5), qui ont focalisé l'attention des collègues, rejoindront les 15 de Ngazidja qui seront retenus aujourd'hui pour le regroupement national », explique l'assistant Aboulhouda.

Les jeunes footballeurs de Nord (Hamahamet, Mbude, Mboinku, Mitsamiouli), et ceux du Sud (Mbadjini, Bambao, Hambu, Moroni) ont servi de tremplin pour parfaire avec objectivité la première

étape d'observation et de tri. « Aujourd'hui constitue l'ultime examen de l'île. Je suis à la fois serein. Même si c'est ma première présélection, je suis serein. J'occupe mon poste préférentiel », nous révèle Ansumé Youssouf Monpera, jeune et talentueux libéro d'Angélus Football club de Moindzaza-mboini. Pour information, nos U17 masculins vont savourer pour une 2e fois, la Coupe du Council of Southern Africa Football Associations (Cosafa). L'expérience inaugurale a eu lieu en 2019 au Lesotho. Le résultat s'avère encourageant : victoire chez les locaux (1-0), nul devant la Mozambique (0-0)

et défaite face à l'Angola (3-0).

Les difficultés rencontrées actuellement sont d'ordre technique, -tactique et de l'endurance. La cohésion dans le jeu, entre autres, déplacement ; circulation de balle et transmission des passes ne sont pas remarquables. « Cette année, covid-19 oblige, le championnat des jeunes a fait défaut. De plus, dans le groupe solide et solidaire de l'année dernière, il ne reste qu'une poignée d'éléments. Ils doivent montrer leur talent. J'espère qu'avant le départ, on aura le temps de bien figurer l'effectif », murmure l'adjoint de Zaïnou.

Bm Gondet

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

Communiqué de presse

Le gouvernement coréen a fourni au total 50 000 masques et 19 200 des kits de dépistages à l'Union des Comores pour faire face à la Covid-19

Le gouvernement coréen a mis en place un plan d'envoi de 2 millions de masques d'une valeur de 2 millions de dollars à 28 pays africains, dans le but de soutenir l'Afrique dans la lutte contre la Covid-19. L'Union des Comores, faisant partie des bénéficiaires, a reçu 50 000 masques du gouvernement coréen, qui sont arrivés aux Comores le 12 septembre. Le gouvernement coréen a également envoyé près de 550 000 des kits de dépistages à 24 pays africains, y compris l'Union des Comores, qui sont arrivés le 17 octobre.

A cette occasion, le gouvernement coréen a déclaré son souhait d'encourager les efforts du gouvernement de l'Union des Comores pour faire face à



la situation difficile du Covid-19, et annoncé la satisfaction de l'Union des Comores pour avoir pu contribuer à la lutte

dépistages.

La Corée espère que la collaboration avec les Comores s'étendra vers d'autres domaines, autres que le médical dans le futur, afin de mieux renforcer la relation diplomatique entre les deux pays.

A part cet appui du gouvernement coréen dans la lutte contre le Covid-19, la Corée met aussi en œuvre d'autres projets pour aider le peuple comorien, plus particulièrement, la Corée vise à participer à la protection des femmes et des enfants aux Comores tout en améliorant leurs conditions de vie à travers de projets en collaboration avec l'UNICEF Comores.

contre la Covid 19 pour les Comoriens avec le don de 50 000 masques et 19 200 kits de